

# PROCES-VERBAL

## *Démission d'un conseiller municipal : installation d'une conseillère municipale*

Monsieur le Maire rappelle que, par courrier en date du **20 février 2025**, **Monsieur Patrice Sinson** l'a informé de sa volonté de démissionner de ses fonctions de conseiller municipal à compter du **20 février 2025**.

Conformément à l'article L221-4 du code général des collectivités territoriales, cette démission est définitive et Monsieur le préfet de Loire-Atlantique en a été informé.

Conformément à l'article L270 du code électoral, **Madame Vergneault Sandrine**, suivante immédiate sur la liste « **AGIR ENSEMBLE POUR Haute-Goulaine** », dont faisait partie Monsieur Patrice Sinson lors des dernières élections municipales, est installé en qualité de conseiller municipal.

Monsieur le Maire lui souhaite la bienvenue au nom de l'ensemble du conseil Municipal

Fabrice Cuchot

